

**PROVINCE DE QUÉBEC  
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mardi 10 septembre 2024 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

P1– <i>vacant</i>	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC11– <i>vacant</i>
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC12– VIGNEAU, Karine
P3– <i>vacant</i>	E8– CORMIER, Valérie	MC13– <i>vacant</i>
P4– <i>vacant</i>	E9– BERGERON, Cédric	MC14– CHIASSON, Marlène
P5– <i>vacant</i>	E10– NADEAU, Annick	MC15– LEBLANC, Marie-Michelle
	ECSV – CYR, Jean-Michel	

P = Parent  
E = Employé (e)  
ECSV = Employé cadre sans droit de vote  
MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (5 sur 9).

Aucune absence :

--	--	--

La directrice générale par intérim, madame Isabelle Gilbert, est présente, de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

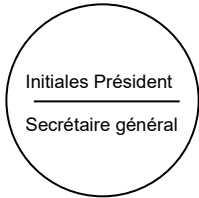
- Trois (3) personnes du public assistent à la réunion.

**1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Marlène Chiasson, appuyée par madame Karine Vigneau, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 juillet 2024;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Avis au MÉQ sur profil de direction générale;
5. Démissions d'administratrices (3);
6. Nominations, prestations de serment et déclarations des nouveaux administrateurs;
7. Politique (5.1) de contrôle des effectifs scolaires en FGA;
8. Politique (6.1) de contrôle des effectifs scolaires en FP;
9. Budget 2024-2025;
10. Autorisation de paiement Cégep GÎM – Service aux entreprises (SAE) regroupé;
11. Correspondance;
12. Affaires diverses : Date de la prochaine rencontre;
13. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
14. Levée de la réunion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-047)**



## **2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 juillet 2024**

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 juillet 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-048)**

## **3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Aucune question du public.

## **4. Avis au MÉQ sur profil de direction générale**

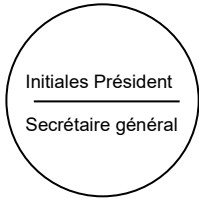
Considérant la demande reçue le 6 août 2024 de la part du ministère de l'Éducation, à l'effet que le conseil d'administration du CSSI fasse part au ministre de ses attentes à l'égard de certaines compétences que devrait avoir la prochaine direction générale, notamment en fonction des caractéristiques locales et propres à notre milieu.

Considérant les précisions ci-dessous formulées par la présidente :

- Une vision stratégique, soit une capacité à anticiper, à identifier les enjeux importants et de les projeter vers l'avenir, à partir d'une lecture de l'environnement;
- Habilités de gestion collaborative dans un contexte de proximité et insulaire, où tous les membres de la communauté ont des liens entre eux et se connaissent (élèves, parents, employés, partenaires...) :
  - Travail étroit avec les partenaires locaux (santé, municipal, communautaire, entrepreneurial), dans un esprit de collaboration au quotidien;
  - Habiletés relationnelles marquées par une grande capacité d'écoute, d'humilité et un sens politique aiguisé;
  - Capacités exceptionnelles de communication tant à l'oral qu'à l'écrit, dans un contexte où les liens avec les médias locaux sont omniprésents;
  - Capacité d'agir et de réaliser les interventions nécessaires pour le bien de l'organisation et de sa mission, dans un contexte où chaque décision majeure devient connue et discutée sur la place publique;
  - Capacité à maintenir le climat et les liens solides unissant l'ensemble des équipes, des collaborateurs et des administrateurs par une écoute active et bienveillante, en respect de la culture de la très petite équipe du Centre de services;
- Sens de la créativité et de l'innovation, étant constamment à l'affût des connaissances, de pratiques probantes et novatrices, dans un contexte où tous les acteurs se doivent d'être polyvalents, vu la petitesse de l'organisation;
- Leadership transformationnel axé sur la collaboration, la mobilisation et la réussite, en lien direct avec la poursuite de réalisation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services;
- Grandes habiletés dans l'accompagnement et la supervision, notamment des directions d'établissements dans leur rôle de leaders pédagogiques.

Après consultation des membres, il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, que ces attentes soient transmises au ministre de l'Éducation avant le 30 août 2024, tel que demandé par la sous-ministre adjointe, madame Stéphanie Vachon, et que cette résolution soit entérinée lors de la rencontre régulière du conseil d'administration du 10 septembre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-049)**



**5. Démissions d'administratrices**

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Marlène Chiasson, d'accepter les démissions de madame Isabelle Gilbert, administratrice représentant les cadres, de madame Annick Nadeau, représentant les directions d'établissements et de madame Valérie Cormier, représentante du personnel de soutien.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-050)**

**6. Nominations, prestations de serment et déclarations des nouveaux administrateurs**

Considérant deux des trois postes d'employés laissés vacants au sein du CA et les consultations d'usage faites auprès de deux groupes visés, il est proposé par madame Marlène Chiasson, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, de nommer madame Annick Nadeau, administratrice représentant des cadres, et monsieur Cédric Bergeron, représentant des directions d'établissements.

La nomination est suivie de l'assermentation de madame Nadeau et de monsieur Bergeron, pour la continuation d'un mandat se terminant chacun le 30 juin 2026.

Madame Nadeau et monsieur Bergeron sont invités à remplir et à signer la déclaration en lien avec le règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone ainsi qu'une déclaration d'intérêt, le tout à consigner également au registre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-051)**

**7. Politique (5.1) de contrôle des effectifs scolaires en FGA**

Il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, d'adopter la mise à jour de la politique 5.1 de contrôle des effectifs scolaires en FGA, comme présentée par le directeur du Centre FGA-FP, monsieur Donald Chiasson.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-052)**

**8. Politique (6.1) de contrôle des effectifs scolaires en FP**

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, d'adopter la mise à jour de la politique 6.1 de contrôle des effectifs scolaires en FP, comme présentée par le directeur du Centre FGA-FP, monsieur Donald Chiasson.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-053)**

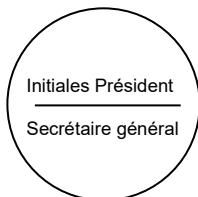
**9. Budget 2024-2025**

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Îles doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 431 100 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2023, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains;

ATTENDU que le produit de la taxe scolaire au montant de 1 017 402 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 33 096 197 \$,
- un nombre de 6 039 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et
- le taux de 0,09152 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2024-2025;



Il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par madame Annick Nadeau, que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 35 193 063 \$ et des dépenses de 35 624 163 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-054)**

**10. Autorisation de paiement Cégep GÎM – Service aux entreprises (SAE) regroupé**

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Annick Nadeau, que le Centre de services scolaire des Îles verse au Cégep de la Gaspésie et des Îles un montant de 191 571,58 \$ \$ en lien avec les activités de formation réalisées en 2023-2024, dans le cadre de son Service aux entreprises (SAE) regroupé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-055)**

**11. Correspondance**

Aucune correspondance.

**12. Affaires diverses**

Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 23 octobre 2024 à 19 h.

**13. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Aucune question du public.

**14. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 19 h 45.

---

Amélie Farrah, présidente du CA

---

Donald Chiasson, secrétaire général